1873, Népomucène Lavoine est facteur à Lillebonne

Népomucène LAVOINE est recensé à Lillebonne en 1876 sous le prénom de Tiburce « Intérieur de la ville... Rue Moulin de Haut, côté sud

| | Numéro de maison | Numero des individus | Noms de famille | Prénoms | Profession | Gargors | Hommes mariés | syn av. | Filles | Femmes mariées | Veuves | Age | Lièu de na ksa noe |
|------------------------------------|---------------------|-------------------------|--------------------|-------------|-------------------------|---------|------------------|---------|--------|-------------------|--------|-----------|--|
| Sa logeuse | | 13 | Farand C | Beionire | Loquery | | 1 | ** | | | 1 | 48 | Francisco. |
| Le fils de la logeuse | | 14 | Alliaume | Cranquille, | Girman | 1 | | + | | | 2 | in | nia Gretat. |
| Le fils de la logeuse | | 15 | Allianne | Engine. | ir. | 1 | er. | - | - | • | - | 18 | Transais via Yorket: |
| LAVOINE Tiburce rentier, 31 ans | | 16 | Lavaine . | Charee | Lentiere en provieer. | 1 | " | de . | ,, | | | 31 ans | ne a Settembly |
| Ouvrier charpentier | | 17 | Legrie | Thinks | en pension | 1 | | ,. | | | | et an | Thansail ne a Filime Dispidal |
| Ouvrier chaudronnier | 38. | 218 | Your | Poranto - | on proving | 1 | - | | | - | * | 23 | nia Progratte |
| Ouvrier maçon | | 11 | Toping | Most | on penering | 1 | | - | 34 | 23 | 40 | 28 | Transpir ni a bandy Mossi die chambe |
| Tisserand | | 20. | Villait | Piny | burnain, | | 1 | | | - | - | 3/ | nia Birolly |
| Tisserande | | 81 | Juline, | Martina | en prosier. Bernandy | - | | 4 | 100 | 1 | | 30 | Thomas ? |
| Ouvrier charpentier | | 22 | Clubert | Time | on francisco | 1 | ,, | | | | | 54 | ne'd Auguntly |
| Ouvrier maçon | | 23 | Delaning. | All | on pining | 1 | 4 | - | 4 | | | 83 ans | ne d. Hornack |

Népomucène Lavoine est aussi membre de la Société « Les enfants de Lillebonne »





Cartes postales 1908 et 1918

C'est sous le règne de Napoléon III, sous le Second empire, que fut créé l'harmonie de Lillebonne. Le 28 septembre 1864, à l'initiative de Frédéric Campion et de M. Avenel, naissait la Société chorale « Les enfants de Lillebonne ». Une chorale ? Les fondateurs de l'harmonie se sont heurtés à l'origine à une erreur sur leur acte de naissance puisque la préfecture avait autorisé, par erreur, la création d'une chorale et non d'une harmonie.

Népomucène LAVOINE décède à Lillebonne le 7 novembre 1880

ihe and the signal the par Philips Nain, doi de trente qualitée and the signal de par Philips Nain, doi de trente qualitée aux à salotair, qui à tet de de une amé in répente l'ememand tous lethers, léprisont de de aux à été fait couble en lan fraime et constate neivant la loi par nous jean sant par délégation de mais, les prodons d'oficier fin. flie de l'étateint, dels Tille de l'étateins nous ite amoi de décis!

Délibération du Conseil municipal de Lillebonne en date du 2 juin 1896

L'an und huit cent quatres vongt seize le Marsi deure Juis à huit heures du soir par duites de la Coursealon se Monsein le Maire, conformes aux prescriptions de la lei du 5 avril 1834 N: 185 2 Juin 1896 la Conseil Sumicipal de la ville se Illeborne, compose comme il Vesuin Ordinaire est Pit ci- après, s'est assemblé en session ordinières Form la grande walls so I hotel so villo, som la prisidence set. Figorian Mairo. Greienes M. M. Caron againt, Lauguet-Lecaron, Benzelow, Dalue Campion, Gereard, Bourson, Dument, Lambert, Juinel, Langer, Crewill Guillermand, Dulow axilais & Cahagnes. Excusés A. M. Legrain a Giorit, Legentres & Martin. M. Terrand est moume secretaire à l'ouverture se la reances That same believe & une letting adverse and Coursel par A le Pocietés des Traident ses arriens combattants se 1870-71 De Coulon & tillebanno anciens Combattante Mouvier les Maries se Ellesaure, Messeurs les Kembres ac 1870 - 1871. ow Correil Municipal. Concession Jam le Complière . Ver Manubres de la Vocieté des anciens comballants de 1870-7, es To ville & sw Causer se Sellebarnes, s'inspirant so south patrichiques que 9w derrous Ginera Y avones no were manifeste avec plus d'avieur que jamais dans la France cutien Juague dans des leniores villages & qui tent oi honorer la memoire " Des courageup sottale qui out comoune sans l'anné serielle à la séponse " De la patrie envahie, Ont l'honnour se faire appel à vos sentiments bien " commus so breinveillance, so seroumnent is by recommaissance a l'égait ser humas " & des pedits qui out buis mente de la Catrie sur les changes so habaile

"Tavorises, arrier facteur Des portes & Membres de la Societé "Les Enfancs " so delleterme "est Picise il y a quelques anneis à Elleternes in il communait. " Ce morely relat, enfant on peuple remait le charge à la Fralaile . De Champigny: la mitaille princeme le mulito & lui entre le tras ; 20 L'autre bras l'avaires reprit un claires & la charge coma devien juiqu'à ce que es vaillant claves sousat chiese; lavaire fut faix Chevalier to la Legion d'houseur our le champ to hatailles. Est fus , l'auto herisique se l'humble parnie les humbles sont nous voulous honoren · la mouroires. Les vertes imorbels se Lavoires reposent som to cincheres so Lessennes of no danche recherchée o été retrairée ; elle est ribies sours le cherrain à l'entre sus Cuirchère que l'en va crotainer prochainement pour le concessions à perpetuité. Mous avers I harmour Messieurs so vousprier so voulair lieis accorder que la sambe en repase Lavoire noit respectée à perposition a fui que mons primision y clever un monument. To vous price & agreer. Mension le Maires & Marrienoles Membres For Coursel Municipal , & agreer l'ormany se una consideration , trespectueurs . Le Préviseux ses anciens Combattants so 1870-7. après avoir enteron celle Pertures. le Coureil à l'unaminités Exise que pour honorer la memorie en Vaillant Soldat Savaines seise à tellebourg le y Nevembre 1880 3 inhuné sous le condice se celle ville le servain où il repase, serv reserve pour sa répulture à perpeduités Our la sernous sell le trescent se la Societé ses anciens combattes les Corneil Freise V'accepter le patronnage se la Manifertation qui aura lin lors to l'inauguration en Mumment qui vera pose un la lambe Vore to 50, Ow soldat Pareires & vets une roumes so 500 à prentre cur le creait Get Déposses niprieres pour participer à la renscription surret par la Tile iscuste from les frais vins insument

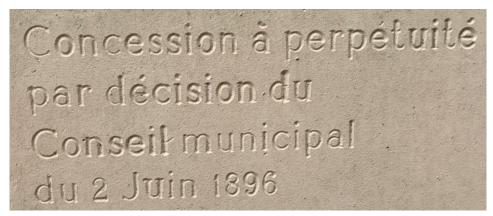
Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter l'érection d'un monument à la mémoire du soldat Lavoine dans le cimetière de la commune ;
- De réserver une place à perpétuité pour sa sépulture ;
- D'accepter le patronage de la manifestation qui aura lieu lors de l'inauguration du monument qui sera posé sur la tombe du soldat Lavoine ;
- De voter une somme de 50f pour participer à la souscription ouverte par la Société des anciens combattants pour les frais d'un monument.

A Lillebonne, le 14 juillet 1896, un monument a été érigé à la mémoire de Népomucène LAVOINE



Emplacement
du monument
de
Népomucène
« Carré
du souvenir
français »
célébré chaque
année le 1^{er}
novembre



Caractéristiques

Structure

- Pilier commémoratif
 - o Obélisque sur socle

Ornementation végétal

- Palme(s)
 - Palmes entrecroisées

Décorations militaires

- Légion d'honneur

Autres éléments

- Entourages
 - Entourage grilles







Le journal « Le progrès républicain » retrace cet événement le 23 juillet 1896

Inauguration du monument Lavoine

A 9h ½ précises, un cortège imposant est parti de la mairie pour se rendre au cimetière inaugurer le monument élevé à la mémoire du clairon Lavoine, décédé à Lillebonne le 7 novembre 1880.

Arrivé au cimetière, le cortège fait cercle autour du monument et on enlève la toile qui le recouvre. Ce monument est simple, sévère et convient bien à la mémoire du clairon Lavoine, un humble parmi les humbles. Il a été fourni par M. Frédéric Campion, marbrier à Lillebonne.

Il porte à la base une plaque de marbre où on lit cette inscription :

1846 – 1880. - Ici repose Tiburce Népomucène Lavoine né à Sotteville-sur-mer, clairon au 50e de marche, fait chevalier de la légion d'honneur sur le champ de bataille de Champigny - Les anciens combattants de 1870-71

Sur la face principale du monument a été sculptée très artistiquement, une croix de la Légion d'honneur, au milieu de branches de lauriers.

Le monument en pierre de Lorraine a environ 2m50 de hauteur et est entouré d'une grille en fer.

Dès que tout le monde a eu pris place autour du monument, M. Pigoreau, l'honorable maire de Lillebonne, s'est avancé et a prononcé le discours suivant :

MM les Anciens Combattants

Mes chers concitoyens,

Sur l'invitation de notre cher et honorable ami M. Stanislas Hélouis, président de la Société des Anciens Combattants de 1870-1871, je prends ici la parole le premier, pour vous exprimer dans quelle pensée les anciens compagnons d'armes de M. Hélouis ont voulu glorifier la mémoire de Lavoine, dont le courage sur le champ de bataille a été à la hauteur du plus ardent patriotisme.

Permettez-moi d'abord de vous dire que les Anciens Combattants de 1870 ont été heureusement inspirés en prenant l'initiative de cette cérémonie commémorative qui nous réunit sur cette tombe. Je les en félicite car ils ne pouvaient mieux commencer dans le fonctionnement de la société fraternelle et patriotique qu'ils viennent de fonder.

En ce jour de fête nationale, le nom du clairon Lavoine évoque ceux des glorieux enfants cités par Marie Joseph Chénier dans « Le Chant du Départ » : enfants depuis lors illustres, qui savaient sacrifier leur vie pour le salut de la Patrie en danger.

Comme Barra et comme Viala, notre compagnon Tiburce-Népomucène Lavoine, que nous voulons tirer de l'oubli, mérite de recevoir les honneurs civiques dus aux braves de toute condition et de tout âge, brillants ou obscurs.

..... aujourd'hui encore Lavoine, une dette nationale, la plus sacrée de toutes ; La croix de la Légion d'honneur l'a récompensé de son vivant, nous lui conserverons toute notre admiration pour sa bravoure héroïque, et ce monument élevé par vous avec le concours empressé de la Municipalité de Lillebonne, témoignera dans l'avenir de nos sentiments de reconnaissance et de sympathie pour sa mémoire.

Brave soldat, modeste clairon, notre ville est fière de conserver vos cendres ; nous prenons l'engagement solennel de respecter à tout jamais ta sépulture.

Puisse ton exemple, susciter dans notre cher pays des initiateurs, c'est-à-dire des cœurs vaillants, comme la terre de France en a toujours produit à travers les âges.

« Vive la république! »

Ce discours a été accueilli par les cris de « Vive la République »

Puis le sympathique juge de paix de Lillebonne, M. S Hélouis, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Société des Anciens Combattants a, à son tour, prononcé le vibrant et patriotique discours ci-après : *Messieurs*,

La Société des Anciens Combattants de 1870 ne pouvait mieux inaugurer son existence qu'en rendant honneur au courage militaire.

En nous réunissant sur cette tombe, nous avons voulu rendre hommage à la mémoire d'un modeste soldat, d'un humble enfant du peuple qui a bien mérité de la Patrie.

Le soldat Lavoine sonnait la charge à la bataille de Champigny; la mitraille prussienne le mutila et lui enleva le bras; de son autre bras, il reprit son clairon et la note vibrante de la charge sonna toujours, soutenant la « furia » française du régiment qui se ruait sur l'ennemi.

Lavoine reçut la récompense qu'il méritait et fut fait chevalier de la Légion d'honneur. Tel fut l'acte héroïque de cet humble et petit qui se montra si grand sur le champ de bataille.

Messieurs, les actes de courage et les vertus militaires ont toujours été l'objet d'un culte particulier dans le cœur des français ; l'armée nous est chère, c'est la gardienne de nos frontières et de notre honneur national, et c'est aussi l'espoir de l'avenir.

Vous vous êtes animés du plus pur patriotisme et votre présence sur cette tombe prouve votre admiration et votre reconnaissance pour les défenseurs du sol sacré de la Patrie.

Combattants de 1870, disséminés sur tous les champs de bataille dans l'année terrible, vous avez soutenu une lutte inégale, et malgré vos efforts et votre courage, vous fûtes écrasés par le nombre ; c'est le cœur navré que vous avez vu les néfastes capitulations que des manœuvres inhabiles avaient rendu inévitables ; mais de ces jours de malheur se dégage une pensée bien consolante ; c'est que dans cette lutte désespérée, le soldat français n'a jamais faibli ; toujours prêt à sacrifier sa vie, il s'est montré digne de sa réputation militaire, malgré la masse de l'ennemi dix fois plus nombreux ; malgré la mitraille qui semait la mort dans ses rangs, le régiment français lancé au combat ne s'arrête pas et nos admirables soldats, bravant la mort, se ruent sur l'ennemi sans se soucier de leur petit nombre.

Messieurs, en honorant la bravoure de Lavoine, nous voulons en même temps glorifier le courage de nos vaillants soldats qui n'ont jamais failli devant le feu de l'ennemi.

Nous remercions notre sympathique conseiller d'arrondissement d'avoir bien voulu se joindre à nous et accepter la présidence d'honneur de cette manifestation patriotique, et aussi le Conseil municipal de nous avoir accordé son patronage. C'est avec enthousiasme que le Conseil municipal a accueilli notre demande en votant la concession perpétuelle de cette tombe et en votant également sa participation à l'érection de ce modeste monument que nous avons élevé en l'honneur de Lavoine.

Nous remercions aussi M. Berge, notre dévoué Conseiller général, d'avoir répondu à notre appel et d'être venu se joindre à nous.

Merci à nos braves pompiers, à nos excellentes musiques et à toutes les sociétés ici présentes.

Notre tout dévoué député, M. Delaunay, empêché par des circonstances impérieuses, nous a fait connaître qu'il regrettait beaucoup de ne pouvoir assister à cette fête mais qu'il était de tout cœur avec nous. Cet enthousiasme de la population toute entière démontre combien la Patrie et ses défenseurs tiennent place dans nos cœurs.

Aujourd'hui, dans la France entière, plus de 25 ans après nos désastres uniquement dus à une imprévoyance coupable et incompréhensible, les populations se souviennent et partout rendent honneur aux vaillants qui ont trouvé la mort sur nos champs de bataille et elles préparent ainsi les générations actuelles à venger les victimes de 1870.

Tous, nous avons espoir dans l'avenir, et quand viendra l'heure de la lutte terrible que le passé impose à l'avenir, nous sommes certains que nos enfants sauront, à l'exemple de Lavoine, faire leur devoir et garder, gravé dans leur cœur, notre belle devise militaire : « Honneur et patrie ».

Ce discours a été vivement applaudi aux cris de « Vive la France! Vive la République! »

Le banquet

A midi et demi, un banquet fraternel a eu lieu à l'Hôtel de France.

Etaient présents: M et Mme Eugène Lavoine, de Paris, frère et Beau-frère du clairon Lavoine; M Lavoine, d'Yerville, cousin; MM Pigoreau, maire; E. Legrain et Caron, adjoints; S. Hélouis, président et Denize, vice-président des Anciens Combattants, etc... etc.

Le drapeau de la Société portant cette inscription : Anciens Combattants de 1870-71 Canton de Lillebonne, avait été placé au centre de la salle.

L'heure des toasts arrivée, M. Pigoreau a porté la santé d'un ancien combattant qui nous est chère à tous, dit M. Pigoreau, celle de M. Félix Faure, ancien combattant dans l'arrondissement du Havre, aujourd'hui Président de la République.

Ce toast est vivement accueilli par les cris de « Vive M. Félix Faure, vive la République ! ».

A son tour, M. Hélouis, président des Anciens Combattants, a porté la santé des invités présents et absents, notamment celle de M. René Berge, conseiller général.

Ce toast a aussi été chaleureusement applaudi.

Ascension d'un ballon

L'annonce d'une ascension avait amené du dehors un assez grand nombre d'étrangers.

A 3 heures, la municipalité, le conseil, MM. les fonctionnaires étaient réunis sur l'estrade élevée devant la mairie.

M. Pigoreau, maire et ses adjoints, ont passé la revue d'honneur de la compagnie des sapeurs-pompiers et des gymnastes.

Malgré la chaleur tropicale qu'il faisait, un public nombreux était massé sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour écouter les intéressants concerts donnés par l'*Union musicale* et les *Enfants de Lillebonne*.

Les jeux ont eu lieu conformément au programme pour le plus grand amusement des enfants et des grandes personnes.

A 5 heures, le ballon était prêt à partir. M. Moucherot, qui accompagnait M. Falize, est monté dans la nacelle, et ce dernier, après s'être assuré que toutes les précautions voulues étaient bien prises, a prononcé le « lâcher tout ».

Le ballon est parti aux joyeux accents de la « Marseillaise », exécutée par l'Union musicale.

Il s'est élevé majestueusement au-dessus de la ville où, après avoir plané pendant quelque temps, il a pris la direction de Tancarville, mais un courant supérieur l'a bientôt ramené sur Lillebonne et pendant près d'une demi-heure, il a été possible de l'apercevoir ; il s'est ensuite dirigé sur Fauville ; puis un nouveau courant l'a renvoyé sur Bolbec et Gruchet-le-Valasse, où il a opéré la descente près le château du Valasse, dans l'ancien champ de courses de Bolbec, et dans des conditions très favorables.

De 9h à 10h, de nombreux ballons avec des flammes de Bengale et des artifices, ont été lancés dans les airs aux applaudissements de la foule.

Un très bon orchestre, formé par les musiciens de l'Union musicale, a permis aux jeunes gens de danser jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ce bal a, cette année, été très fréquenté.

Les illuminations ont été très brillantes. A signaler tout particulièrement la gendarmerie.

On peut dire que la population de Lillebonne a fêté d'une manière exceptionnelle l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Banquet démocratique

Afin de célébrer la fête nationale, le Comité républicain cantonal de Lillebonne avait organisé le 14 juillet ainsi qu'il le fait chaque année, un banquet par souscription, qui a eu lieu à 7 heures du soir, dans la salle des fêtes des écoles Florentin Lebigre.

Les membres du bureau du Comité, MM Edmond Legrain, Creuilly, Pelletier, Dumont et Vallée, MM. Pigoreau, maire, et Caron adjoint, ainsi que presque tous les conseillers municipaux ; M. J. Hélouis, juge de paix, MM. J. Pigné, Cabouillet, Morneau, Deveaux, Masson, Lehait, A. Delamotte, Aupach, Perdrizet, Milliaud, Coste, etc., etc. assistaient à cette réunion patriotique où la plus franche cordialité n'a cessé de régner.

Madame et MM. Lavoine, parents du clairon Lavoine, dont on a inauguré le monument le matin, avaient accepté l'invitation du Comité, et honoraient le banquet de leur présence.

Au champagne, M. Edmond Legrain, président, a remercié l'assistance d'avoir répondu à l'invitation du Comité puis, après avoir, en termes indignés, flétri la tentative dirigée contre M. Félix Faure, il a porté un toast à la santé du Président de la République.

M. Pigoreau, maire et conseiller d'arrondissement, après une allocution patriotique, a levé son verre en l'honneur du républicain.

De son côté, M. Hélouis, juge de paix, au nom des fonctionnaires républicains a, en termes heureux, affirmé leur dévouement aux institutions républicaines, et a porté la santé de la municipalité et du conseil municipal.

La parole a été donnée ensuite aux chanteurs, et la soirée s'est terminée par le chant de la « Marseillaise » que l'assistance a écoutée debout. On s'est ensuite séparé aux cris de « Vive la République ! » en se

donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Nous félicitons bien sincèrement les commissaires, MM. Quesnel, Paul Leroy, Gillet et Lavenu, pour la parfaite organisation du banquet, ainsi que M. Emery, restaurateur, pour la bonne exécution du menu.

A Sotteville, sur la Place de la Libération, une plaque rappelle l'histoire militaire de cet enfant du pays



Nous ne savons pas encore quand elle a été posée et qui en a pris la décision (recherches en cours)